

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 1

Rubrik: Pratique et technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un concours cantonal. Le district de la Sarine, sections « Abeille fribourgeoise » et « Marly » subiront l'épreuve... du feu en 1961 !

Avec R. M., redisons donc : « On ne sera jamais le premier apiculteur d'une section par un concours, pas plus qu'on ne devient le dernier par pointage, chacun ayant à bénéficier de l'expérience d'autrui. L'essentiel n'est point tant de gagner que de vouloir participer. »

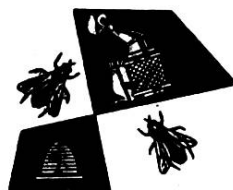
Et au rucher ? Encore rien à faire, ou... presque rien ! Tranquillité et repos absolus : tel est le mot d'ordre. Il est absolument indispensable que l'air se renouvelle dans les ruches. Pour cela, les entrées seront ouvertes sur toute leur longueur, mais très abaissées.

Dans les localités froides où la neige ne fond que tardivement, il faut répandre devant les ruchers de la paille ou des cendres, afin que les abeilles qui profitent des journées chaudes pour sortir trouvent à se poser ailleurs que sur la neige froide. Il ne faut pas trop se préoccuper des abeilles qui sortent par le froid, si leur sortie n'est pas produite par un dérangement ou un accident ; ce sont généralement des malades qui s'en vont pour mourir. Il est bon de masquer l'entrée de la ruche, de sorte que ce soit seulement la chaleur de l'air et non la clarté d'un rayon de soleil qui invite les abeilles à s'aventurer au-dehors. Dans les B.J., il n'y a qu'à lever la planchette. Cet obstacle est enlevé au printemps quand les ruchées ont repris leur activité.

Et voilà ! En vous renouvelant mes vœux, je vous souhaite un bon commencement d'année, de la confiance et de l'espoir malgré tout. En avant ! le plus joyeusement possible. Il y en a de moins heureux que nous sur certaines parties de notre planète ; ce serait trop long de les énumérer !

Lentigny, le 18 décembre 1960.

F. Ridoux.



PRATIQUE ET TECHNIQUE APICOLE

Propos sur l'hivernage

(Suite et fin)

DIVISION DE LA PÉRIODE D'HIVERNAGE

La durée de l'hivernage se divise en deux périodes bien distinctes : *a)* Le repos complet. *b)* Le réveil de la colonie avec élevage de couvain.

Dans nos régions, la première période est toujours et plusieurs fois coupée par des radoucissements de la température. En plaine, elle prend normalement fin vers la mi-février au plus tard, mais très souvent beaucoup plus tôt. Quant à la seconde, elle se prolonge souvent jusqu'au début d'avril et même de mai en montagne. Pendant cette période, les visites des colonies, cadre par cadre devraient être exclues, car elles provoquent très souvent la suppression de la reine par les abeilles.

Pendant la première période, les colonies se groupent dans et entre les rayons de manière à former un tout sphérique. Les abeilles choisissent un endroit de la ruche où les rayons sont partiellement vides, de manière à ce que chaque cellule soit occupée par une abeille et que, de la sorte, le groupe soit compact et qu'il n'y ait aucun vide dans la masse où le froid puisse pénétrer librement. Le nid à couvain est généralement utilisé comme nid d'hivernage.

Dans le courant de l'hiver, le groupe des abeilles se déplace. Comment s'opère ce déplacement ? Les abeilles des rangs inférieurs, après avoir fourni pendant un certain temps la chaleur, passent au sommet de la grappe, couche par couche, et s'étalent au-dessus des rayons. La reine et les jeunes abeilles profitent probablement d'un réveil général (sortie hygiénique) pour regagner le centre de la masse et ne pas se fatiguer pendant la morte saison.

Pendant cette première période, la consommation des fortes colonies est souvent moindre que celle des ruches n'ayant que des populations moyennes ou faibles. Si, par la suite, la colonie populeuse utilise davantage de provisions que la faible, c'est qu'elle élève beaucoup plus de couvain et, par conséquent, se développe mieux et plus rapidement.

Dès le début de la seconde période, c'est-à-dire dès que recommence l'élevage qui nécessite beaucoup de chaleur, les précautions contre le froid devraient être plus sérieuses que pendant la première. Il faut conserver les matelas et couvertures jusque, disons à la pose des hausses, et surtout ne pas stimuler, pousser à l'élevage les colonies faibles pendant cette période. Lors de retour de froid, et il y en a chaque année, les abeilles sont contraintes de se regrouper et, s'il y a surabondance de couvain, de l'abandonner. Comme, pas plus que l'abeille isolée, les larves ne supportent le froid, elles meurent. Si la température se réchauffe rapidement et que les cadavres des larves ou nymphes ne sont pas évacués en temps utile, ils pourrissent, fermentent dans les cellules et peuvent provoquer l'éclosion de loque européenne. C'est une des raisons pour lesquelles on ne devrait mettre en hivernage que des colonies très populeuses ou tout au moins d'une bonne moyenne. Les colonies faibles devraient toujours être réunies très tôt en automne.

On peut cependant conserver de jeunes reines de réserve en nucléi de 4 à 5 rayons en calfeutrant très chaudement leur cantonnement et en se gardant de les stimuler au printemps.

PREMIERS TRAVAUX DE MISE EN HIVERNAGE

Dès la récolte terminée, les hausses enlevées, et au plus tard avant le 15 août, à moins qu'il n'y ait encore récolte, on réduit le nombre des rayons de la chambre à couvain au prorata de la population et on place des partitions. Il faut estimer au plus tôt la place nécessaire à la colonie pour l'hivernage et retirer les rayons défectueux ou superflus avant le commencement du nourrissement d'automne. Ceux qui restent dans le corps de ruche et sont donc destinés à passer l'hiver dans la ruche ne devront en aucun cas, dès ce moment, être déplacés ou retournés s'ils ont du couvain ou des provisions.

Il est à remarquer que les abeilles disposent leurs provisions de façon que le couvain, de même que plus tard le groupe hivernal puisse prendre la forme sphérique, sous et devant d'amples réserves et le plus près possible de l'entrée de la ruche.

En automne, les abeilles ne transportent pas volontiers le miel déjà operculé. Elles ne se groupent pas non plus sur des provisions. Il en résulte que si l'on retourne, pour une cause ou pour une autre, des rayons avec provisions, les abeilles ne le déménageront pas et le groupement pour l'hivernage ne pourra se faire rationnellement. Il faut donc éviter soigneusement cette maladresse. Les rayons contenant du pollen seront autant que possible conservés dans la ruche. On les placera aussi près que possible du nid d'hivernage et fera couvrir ce pollen par des provisions pour éviter qu'il ne moisisse pendant l'hiver. Les rayons défectueux qui contiendraient quelques provisions sont à désoperculer ou gratter, si besoin est, et à donner à lécher derrière les partitions. Ils seront ensuite retirés dès qu'ils seront vides.

PROVISIONS ET NOURRISSEMENT

Buts du nourrissement : pour l'hivernage et l'élevage de printemps, une colonie a besoin de :

a) Miel de réserve ; b) pollen de réserve ; c) abeilles de réserve. Faute de ces triples réserves constituées normalement, une colonie souffre, se développe mal, contracte des maladies, parfois meurt. Quant à la récolte qu'on attendait...

Qu'entend-on par miel de réserve ? Les uns entendent par réserves complètes celles qui permettront à la colonie de passer l'hiver, d'arriver aux premières fleurs et dès ce moment d'être à la merci du temps et des caprices du printemps. D'autres, se

souvenant sans doute de la prière de la cigale, voudront bien leur permettre de subsister jusqu'à la saison nouvelle, c'est-à-dire la miellée, mais mesurant chichement les vivres. Si la miellée se fait attendre, elles vivoteront, économisant au détriment de leur développement qui en souffrira. Une troisième catégorie d'apiculteurs, pensant qu'une famille ne se développe bien et normalement que dans l'abondance, veulent que leurs abeilles n'aient pas à compter avec leurs provisions au moment de leur développement printanier et les leur accordent largement afin que les colonies puissent se développer dans toute leur ampleur pour le moment de la miellée et non sur la miellée ou après la miellée comme il arrive souvent dans les deux premiers cas, si famine ou mort ne les surprennent pas avant.

A ces généreux apiculteurs, les colonies rendront générosité pour générosité sous la forme d'une excellente récolte.

Pendant la mauvaise saison, les provisions ont trois rôles importants à remplir :

- a) Alimenter la colonie.
- b) Permettre une production de chaleur indispensable à sa vie.
- c) Protéger la colonie contre les brusques changements de température, les provisions étant beaucoup plus lentes à se réchauffer ou à se refroidir que l'air ambiant.

Pour pouvoir remplir ces fonctions, les vivres doivent non seulement être suffisants, mais il importe en outre qu'ils soient logés conformément à l'instinct de l'abeille et dans de bonnes conditions. Mieux ils seront répartis, moins la consommation sera forte.

Dans les ruches Dadant, une réserve de 15 à 18 kg. sera nécessaire pour une colonie normale occupant 8 ou 9 rayons. En resserrant ses ruchées pour les préparer à l'hivernage, l'apiculteur aura soin d'estimer et de noter la quantité de provisions se trouvant dans chaque ruche afin de connaître exactement les suppléments à leur donner.

Qu'est-ce que le pollen de réserve ? Pour l'élevage du couvain, les abeilles ont besoin de miel et de pollen. Au moment où recommence l'élevage, la nature est encore en repos et les colonies ne pourraient trouver au dehors le pollen qui leur est nécessaire. Des réserves de ce « pain des abeilles » sont donc obligatoires et il faut se garder, au moment où on resserre les ruches pour l'hivernage, de sortir les rayons en bon état contenant du pollen et si possible de ne pas les laisser en bordure où le pollen risque de moisir.

Les colonies ont aussi besoin d'abeilles de réserve, c'est-à-dire de jeunes abeilles ayant conservé toutes leurs qualités de nourrices. Nous verrons plus loin comment obtenir ces cohortes nombreuses de jeunes.

Quand situerons-nous l'époque du nourrissage ? Le nourrissage étant une miellée artificielle, complétant la miellée naturelle, n'agirions-nous pas sagement en utilisant ces équipes d'ouvrières constituées exprès pour emmagasiner des réserves et que seule l'absence de nectar contraint à l'inaction ? Nous devons aussi profiter de la température favorable de la saison.

La sécrétion salivaire provoquée par l'absorption du sirop entraîne, chez les nourrices, la sécrétion de gelée d'élevage et de gelée royale. Cette dernière, donnée à la reine, provoque la ponte des œufs, la constitution d'un nouveau nid à couvain agrandi d'où sortiront les abeilles de réserve. Parallèlement à ce nourrissage, nous avons remarqué une intensification de la récolte et de la mise en réserve de pollen, matière si précieuse et nécessaire au premier printemps. Aussi, dès que l'on a visité ses colonies, une fois les hausses enlevées, et si possible dès le début d'août, on doit commencer le nourrissage spéculatif pendant quelques jours, puis celui qui doit constituer les provisions. Lors du nourrissage spéculatif, on donnera quelques dl. chaque soir, tandis que l'autre doit se faire en imitant la miellée, c'est-à-dire à doses massives et sans discontinuité, les fortes populations existant à ce moment nous le permettent. Quelles sont ces doses ? Celles qu'une ruche pourra emmagasiner en une nuit. Un nourrisseur de trois kg. garni le soir devra être vide le lendemain, avant les premières sorties.

Un nourrissage tardif, fin septembre ou octobre par exemple, a de nombreux inconvénients :

- a) La ponte restera très réduite pendant tout l'automne et s'arrêtera très tôt dans la saison, d'où peu de jeunes abeilles.
- b) Les butineuses de récolte sont mortes, le refroidissement de la température interdit ou rend difficile la ventilation et l'operculation ; seules les abeilles de réserve doivent effectuer ce travail, s'usent et se vieillissent prématurément.
- c) Vu le refroidissement de la température, elles digèrent mal le sirop, contracteront des entérites se manifestant par des déjections jaunes de pollen non digéré, solides ou liquides.
- d) Le sirop mal interverti, incomplètement concentré, non operculé, restera exposé aux vapeurs de la ruche qu'il absorbera pour devenir de plus en plus fluide, entretenant encore pour cette raison des entérites durant l'hiver et le printemps.

Donné en temps opportun, un nourrissage de complément s'effectue dans les conditions les plus favorables à la colonie ; tardif, il exerce des effets néfastes à tout point de vue : santé des abeilles, élevage du printemps, récolte.

PRÉCAUTIONS AVANT ET PENDANT LE NOURRISSEMENT

Au moment de la mise en hivernage, la récolte est généralement nulle. On ne saurait donc prendre trop de précautions pour éviter le pillage pendant le nourrissage. Avant d'enlever les hausses, les entrées seront rétrécies à quelque 10 cm. et abaissées à 7 mm. C'est pendant l'automne que les musaraignes entrent dans nos ruches où elles savent trouver un abri chaud pour la mauvaise saison et des provisions en abondance. Le sphynx tête de mort affectionne aussi le miel de nos abeilles et ne se fait faute de se glisser dans leur demeure s'il en a la possibilité.

Nourrissage et ventilation terminés, les trous de vol seront à nouveau élargis, mais pendant tout l'hiver on conservera une hauteur de 7 mm. au maximum.

En résumé, les conditions requises pour obtenir un bon hivernage de nos colonies sont :

1. Réduire la capacité du cantonnement, avant le nourrissage, au strict nécessaire, 8 à 9 rayons.
2. Réduire au moyen d'un bon capitonnage les pertes de chaleur par le dessus des cadres.
3. Ne pas contrarier les dispositions prises par les abeilles en vue de pouvoir se grouper sphériquement sous et devant de saines et abondantes réserves de provisions.
4. Stimuler la ponte et compléter les vivres en temps utile afin qu'ils puissent être operculés avant les froids.
5. Soulever le derrière des ruches de façon à les incliner en avant le plus possible pour permettre l'écoulement de l'humidité et de l'air vicié.
6. Faire régner le calme le plus complet au rucher.

En conclusion nous pouvons dire :

Seules des reines prolifiques sont capables de fournir un bel élevage d'abeilles de réserve. Nous remercierons donc toutes les ruches qui en ont besoin avant ce second élevage de l'année. Ne lésinons pas. Introduisons de véritables reines sélectionnées. Le surcroît de production de leur ruche nous paiera largement.

Les reines introduites, nourrissons et faisons-les pondre en les stimulant afin de constituer de fortes réserves de population, de pollen et de miel, le cas échéant.

Au printemps tout ira bien. Un stimulant donné dès l'apport des premières pelotes de pollen nous donnera l'armée de butineuses désirée.

M. S.

FOURMIS MEURTRIÈRES

Chaque apiculteur a pu constater, un jour ou l'autre, la présence d'une fourmilière, logée entre le plateau et le coussin nourrisseur d'une ruche.

La grosse fourmi brune des forêts, avec ses robustes mandibules, ronge le bois des plateaux, dévore les toiles de jute des coussins dont elles vident le contenu composé de copeaux, pour se frayer l'espace vital destiné à y établir leur nid, causant ainsi des actes de vandalisme appréciables contre le matériel.

Une autre variété, la petite fourmi rousse très commune, recherche également, pour son habitat, les ruches recouvertes de coussins. Elle ne s'attaque pas au bois, et même leur présence n'est qu'à peine remarquée, sauf lorsque l'on enlève le coussin pour l'examen de la colonie. C'est alors un véritable exode de fourmis s'enfuyant en tous sens, emportant leurs œufs pour les mettre en lieu sûr, mais elles reviendront tôt ou tard à leur emplacement, après le départ de l'apiculteur. Actuellement, l'industrie chimique fournit de nombreux produits, qui entraînent leur destruction immédiate.

Les dégâts de ces petites fourmis sont insignifiants en temps normal, mais occasionnellement elles s'avèrent aussi meurtrières, ainsi que j'ai eu l'occasion d'en faire l'expérience.

Ayant capturé une reine, mise en cage avec quelques abeilles accompagnantes pour le transport, en vue d'une introduction, et l'heure de midi ayant sonné, je plaçai cette dernière momentanément dans la cuve d'un nourrisseur, placé sur une ruche logée en pavillon, afin de la maintenir au chaud. A mon retour, quelle ne fut pas ma surprise de trouver toutes les abeilles mortes et la reine agonisante, expirant peu après. Surpris, je réfléchis longuement aux causes de ce drame, dont je n'arrivais pas à comprendre la raison. Le pavillon était fermé à clef et personne, ni aucune bête, n'aurait pu s'y introduire durant mon absence.

Le lendemain, je poursuis mes investigations, mais sans parvenir à éclaircir le mystère. Finalement, je résolus de faire une nouvelle expérience. Des abeilles sont mises dans une cage qui fut placée au même endroit, tout en surveillant les événements.

Cinq minutes plus tard, je reviens sur les lieux et constate que toutes les abeilles sont affolées et se débattent, comme atteintes de convulsions. Vidant alors la cage sur un plateau, je constate que chacune est attaquée par deux ou trois petites fourmis rousses qui s'agrippent à leur corps, le couvrant de leurs déjections, car les abeilles sont gluantes. Les fourmis, très petites, sont à l'abri du dard de nos avettes, qui sont sans défense contre leur ennemi, tout comme un animal ne peut se défendre contre les morsures des taons.

Après quelques instants, les abeilles avaient succombé et les

fourmis abandonnaient leurs victimes. En soulevant le coussin, j'ai constaté la présence d'une fourmilière qui pouvait contenir plus d'un millier d'individus et autant d'œufs, qui furent immédiatement détruits.

Ainsi donc, ces fourmis apparemment innocentes sont des ennemies implacables de nos abeilles et qui méritent d'être combattues dès que leur présence est constatée.

M. Baillod.

Grandes cellules ou cellules normales

Pratiquant l'apiculture depuis bien des années, j'ai fait plusieurs expériences avec la cire gaufrée. J'ai longtemps employé le module 750 qui convient assez bien à nos races d'abeilles. Pour la race noire c'est la limite. L'italienne y prospère très bien, sur ce modèle. Mais dès que le module descend à 700 ou 640, l'on travaille contre ses intérêts. Au printemps de telles ruches ne se développent pas assez tôt et la première récolte passe sans profit pour l'apiculteur. Les abeilles sont un peu plus grandes, il est vrai, mais leur nombre est inférieur et les bataillons de butineuses font défaut. D'autre part, les cires à grandes cellules viennent clairsemées de bourdons, ceci même avec des jeunes reines qui semblent peu disposées à pondre dans de telles cellules.

Je fais ma cire gaufrée moi-même et ainsi je suis sûr d'avoir de la cire au 100 % pure. La bâtisse se fait très rapidement. Je gaufre le module 800 ; nos abeilles sont de belle taille, le développement printanier est rapide. Mes colonies sont prêtes pour la première récolte qui ne m'a jamais déçu.

L'homme avec sa science moderne ne pourra jamais faire des miracles ni même de grandes performances sur ce point. La taille de l'abeille primitive était peut-être petite mais on n'arrivera jamais à l'agrandir à volonté.

Autrefois, en employait le module 950 qui donnait des cellules trop petites. Nos grand-pères apiculteurs faisaient de belles récoltes, bien sûr, les méthodes agricoles étaient plus favorables pour l'apiculture. Il y a limite entre le 950 et le 640 cellules au dm². Laissez construire librement un essaim, ce sera 820 à 870 cellules au dm², ceci même avec des abeilles logées 10 ans sur 700 cellules au dm². J'ai essayé la grande cellule, mais, comme beaucoup d'apiculteurs qui en ont fait l'expérience, je suis revenu à la cellule normale. Ce qui est très important c'est le renouvellement des cadres. Dans ce domaine, beaucoup d'apiculteurs ont des progrès à faire. Il serait intéressant que tous les apiculteurs participent au concours des ruchers ; il serait alors aisé de se rendre compte de la

perte de récolte relative à des abeilles trop petites. Ces vieux rayons sont, d'autre part, des berceaux à microbes pour le couvain et les abeilles.

Apiculteurs ! renouvelez vos bâtisses à temps avec des cellules ni trop petites en encore moins trop grandes ; il vous sera facile de juger. L'abeille bien conditionnée a toujours récompenser son maître, et dès maintenant au travail.

M. M.



ECHOS DE PARTOUT

La semaine internationale du miel

Du 13 au 20 novembre dernier, dans le monde entier le miel a été à l'honneur. En Suisse, la plupart des journaux ont publié des articles sur le miel et sa valeur. En France, elle a eu pour prologue, le 12 novembre, dans le grand amphithéâtre du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, des conférences faites par le Dr M. Mathis, le Dr J. Louveaux et MM. Alphanéry et Lasalle.

Le patron des apiculteurs

Le 7 décembre, la liturgie célèbre saint Ambroise, l'un des quatre grands docteurs de l'Eglise. Né vers 340 à Trèves, mais élevé à Rome, il fut élu en 374 archevêque de Milan où il mourut en 396. Alors qu'il était encore bébé et qu'il dormait dans son berceau, un essaim d'abeilles vint tout à coup se poser sur lui. Comment s'étonner dès lors que saint Ambroise ait été choisi pour patron par les ciriers, les fabricants de pains d'épice et, à fortiori par les apiculteurs, qui en font, pour le même motif, le protecteur de leur rucher et de leurs abeilles ? L'iconographie d'autre part donne pour attribut à ce saint docteur une ruche de paille.

Dom Alphonse-Marie O.S.B. — Belgique Apicole.

Le Congrès international d'apiculture des pays de l'Est

Un Congrès international d'apiculture pour les pays de l'Est européen s'est tenu à Varsovie du 18 au 25 août 1960. Ce congrès groupait des représentants des ministères de l'agriculture, des délégués scientifiques des laboratoires et instituts apicoles, des membres des bureaux des syndicats d'apiculture et de nombreux